

RICA

Les revenus 2019 affectés par la chute des résultats de la viticulture

En 2019, le revenu agricole de Nouvelle-Aquitaine est en net retrait. Le recul de la production viticole fait plonger le revenu des viticulteurs AOP/IGP. Les céréaliers et producteurs de fruits et légumes limitent les dégâts. Comparativement à 2018, les résultats des éleveurs affichent une faible amélioration.

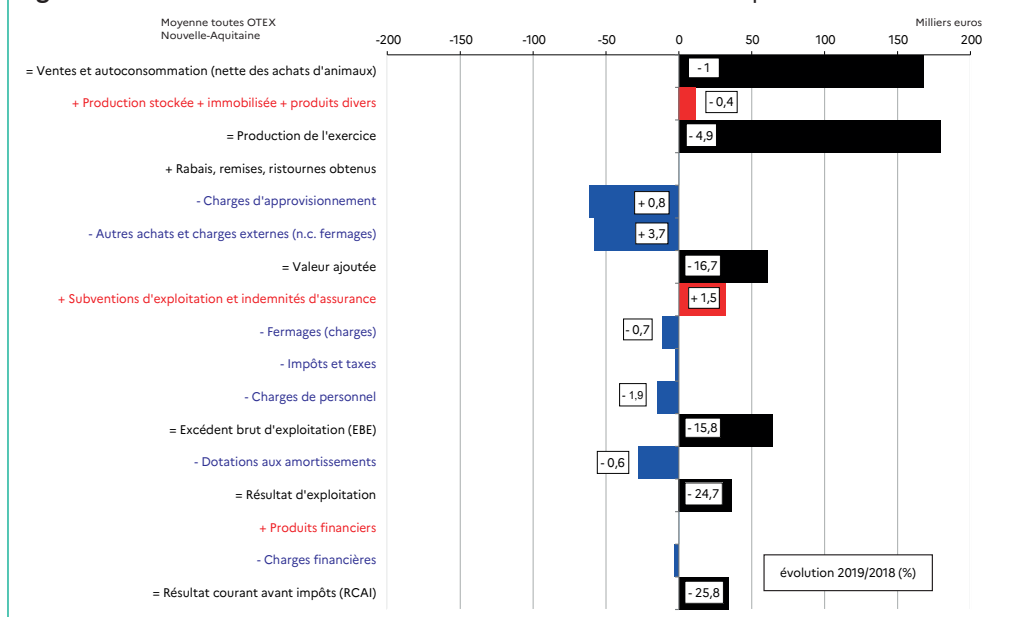
Après une légère reprise en 2018, les résultats économiques des exploitations « moyennes et grandes » de Nouvelle-Aquitaine, toutes orientations de production confondues, se dégradent en 2019, alors qu'en moyenne française, ils évoluent peu. L'excédent brut d'exploitation (EBE) qui traduit la capacité de l'entreprise à générer des ressources du seul fait de son activité, est utilisé pour rémunérer l'exploitant (prélèvements privés), pour

rembourser les annuités d'emprunts à moyen et long terme et pour constituer une réserve (autofinancement des investissements). En 2019, il s'établit dans la région à 64 100 euros, soit une baisse de 16 % contre - 1 % pour la moyenne française.

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements (qui ne sont pas décaissables). Il mesure la performance

économique de l'exploitation et constitue l'assiette des prélèvements fiscaux et sociaux de l'exploitant. En 2019, le RCAI chute de 26 % dans la région alors que l'évolution nationale est de - 2 %. Rapporté à la main-d'œuvre non salariée, le RCAI atteint 25 500 euros dans la région, soit près de 5 000 euros de moins que la moyenne métropolitaine.

Figure 1 : Soldes intermédiaires 2019 et évolution des différents postes sur un an

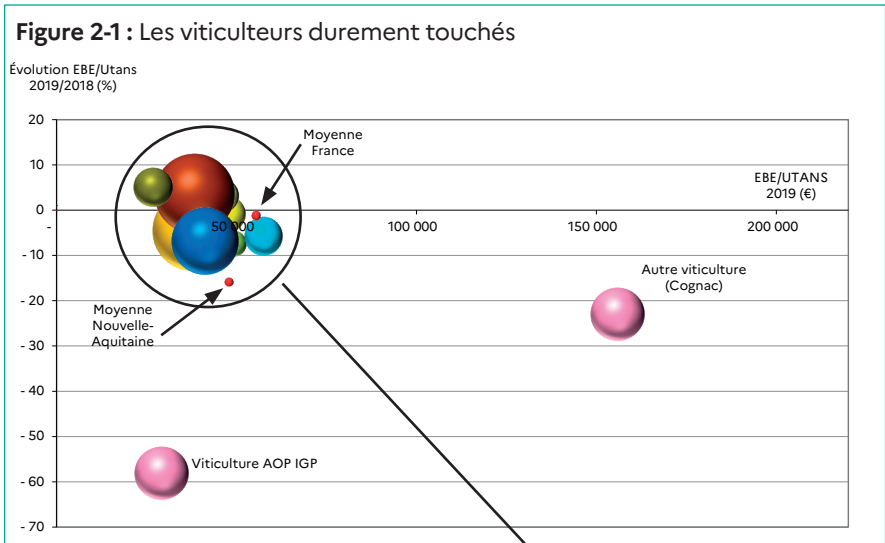


Forte chute du revenu des viticulteurs AOP/IGP

La production en 2019 a été impactée par les aléas climatiques (grêle au printemps, sécheresse et mildiou en été). Dans le Cognacais, la production est en retrait de 9 % par rapport à 2018, une année qui avait enregistré un niveau exceptionnellement élevé. L'EBE diminue de 23 %, l'EBE par actif non salarié est de 155 800 euros

en 2019, mais il reste supérieur à la moyenne régionale toutes orientations technico-économiques confondues (48 000 euros). Le RCAI chute de 30 %. Rapporté aux unités de travail, il est de 115 600 euros en 2019. Malgré tout, le marché du Cognac se porte bien, il est en croissance pour la cinquième année consécutive. La viticulture AOP/IGP affiche aussi une baisse de rendement mais de surcroît, souffre d'un repli de la consommation

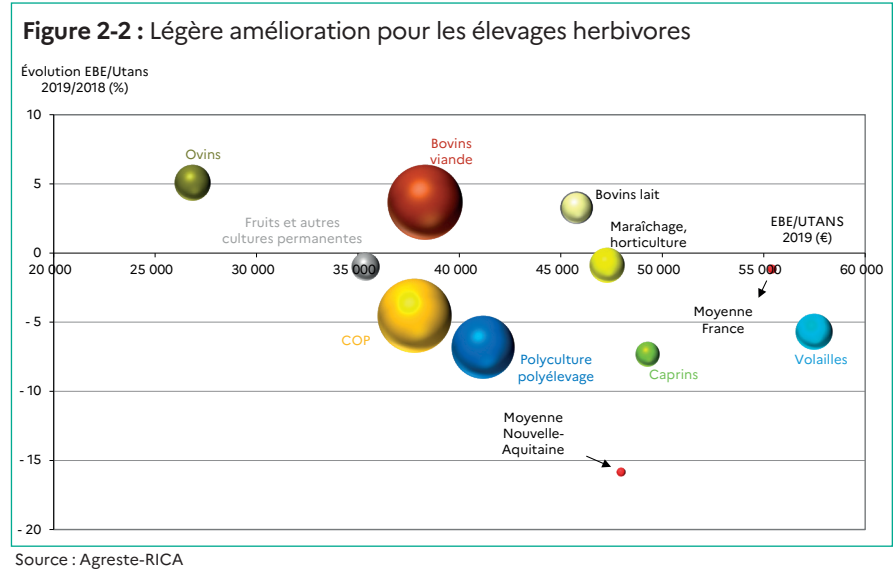
sur le marché intérieur et de l'instabilité économique ou politique des grands pays importateurs. L'EBE moyen chute de 58 % et le RCAI de 91 % (respectivement 20 % et 28 % au niveau national). L'EBE par unité de travail non salarié est de 29 100 euros. En AOP IGP, 29 % des exploitations ont un EBE par UTANS négatif (7% dans les autres régions).



Les comparaisons interannuelles sont réalisées sur un échantillon « constant » constitué d'exploitations présentes à la fois en 2018 et 2019 dans la même orientation (soit 94 % de l'échantillon 2019). Pour tenir compte de l'inflation, elles sont corrigées de l'évolution du prix du produit intérieur brut entre 2018 et 2019. Toutes les données sont des moyennes par exploitation.

Les cercles sont proportionnels au nombre d'exploitations classées dans l'Otex

La détermination de l'OTEX (orientation technico-économique des exploitations) et de la CDEX (classe de dimension économique des exploitations) d'une exploitation se fait à partir de données physiques : surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux. À chaque hectare et à chaque tête d'animal est appliqué un coefficient, indicateur normatif de production brute standard unitaire. Ce coefficient de « PBS » (production brute standard) est établi par région, pour chaque production considérée et s'exprime en euro.



Des résultats mitigés en productions végétales

La production en volume de céréales, d'oléagineux et de protéagineux progresse, grâce à des rendements des céréales à paille et des protéagineux parfois exceptionnels. Mais les

importants volumes collectés en Europe et les disponibilités mondiales pèsent sur les prix. Aussi, la production en valeur de l'exercice est stable, l'EBE baisse de 4 % et le RCAI de 3 %. L'EBE par UTANS atteint 37 800 euros et le RCAI par UTANS est de 19 200 euros. De nouveau, les mauvaises conditions

climatiques (ensoleillement insuffisant en hiver et stress hydrique en été) ont affecté les récoltes de fruits et légumes. Toutefois, l'impact a été différent suivant les cultures. Les rendements sont en baisse pour certaines espèces fruitières et légumières (noix, melon, framboise, courgette...), mais en hausse

pour d'autres (fraise, pomme, pruneau, kiwi ...). L'EBE est stable sur un an pour le secteur des légumes et pour les arboriculteurs.

Une légère reprise en productions animales

Le cheptel de vache laitière décroît en Nouvelle-Aquitaine, la collecte régionale diminue alors que les livraisons françaises sont presque stabilisées. Pourtant, comme au niveau national, la valeur de la production laitière augmente du fait d'un rétablissement des cours du lait. L'EBE par actif non salarié progresse de 3 % pour atteindre 45 800 euros et le RCAI par actif non salarié de 10 % (21 800 euros)

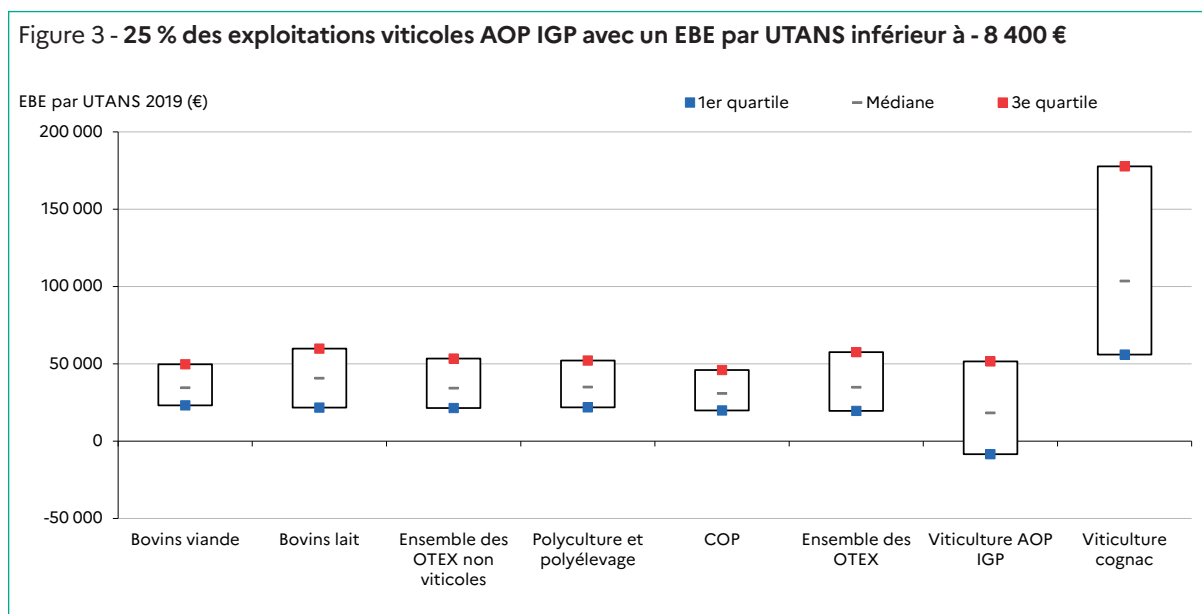
Les volumes de production de bovins de boucherie sont en baisse, les prix ne décollent pas. De plus, des phénomènes répétés de sécheresse mettent à mal les élevages. La production animale recule. Néanmoins, comparativement à la mauvaise année 2018, l'EBE par UTANS affiche une augmentation de 4 % (38 300 euros). Le RCAI par UTANS s'accroît de 13 % (19 100 euros) contre 1,4 % en moyenne pour les autres régions (15 000 euros)

L'EBE par UTANS des élevages ovins est toujours le plus faible toutes OTEX confondues, avec 27 700 euros contre 48 000 euros en moyenne. En Nouvelle-Aquitaine le nombre d'éleveurs d'ovins viande et leur

cheptel continuent de diminuer. Toutefois, alors que dans les autres régions le RCAI par UTANS chute de 15 %, il affiche une légère hausse (+ 2 %). Mais il reste inférieur de 7 900 euros par rapport à celui des autres régions.

Portés par une demande croissante en volailles sous label, les abattages de volailles de chair progressent en Nouvelle-Aquitaine, alors qu'ils se rétractent en France. Les abattages de palmipèdes ralentissent après une année 2018 marquée par un rattrapage de la production. Au final, toutes filières avicoles confondues, la production de l'exercice se stabilise tandis que celle des autres régions baisse nettement (- 8 %). Toutefois l'EBE par UTANS se rétracte de - 6 %.

La dispersion des résultats recule en viticulture



Source : Agreste-RICA

En moyenne toutes OTEX confondues, en 2019 la valeur médiane de l'EBE par UTANS (partageant la population des exploitations en deux parts égales) est de 34 800 euros. La dispersion est mesurée par l'écart entre le quartile des valeurs les plus hautes et celui des valeurs les plus basses. Ainsi, pour 25 % des exploitations (le premier quartile), l'EBE par exploitant

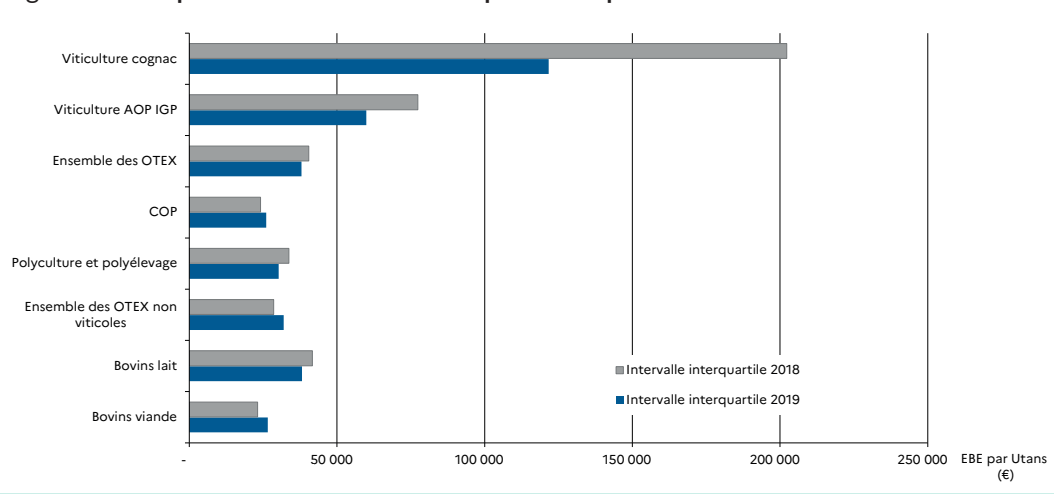
est inférieur à 19 700 euros, mais il est de plus de 57 600 euros pour les 25 % ayant les résultats les plus élevés (le dernier quartile).

La dispersion se réduit entre 2019 et 2018, du fait des résultats des exploitations viticoles. Pour le Cognacais, la réduction est de plus de 80 000 euros, gommant ainsi

l'explosion de la dispersion constatée l'année précédente. En AOP IGP, la contraction est plus faible.

A contrario, la dispersion dans les exploitations spécialisées en COP ou en élevage bovins viande augmente légèrement comparativement à 2018. Néanmoins les résultats restent plus homogènes que dans les autres OTEX.

Figure 4 - La dispersion se resserre en 2019 pour les exploitations viticoles



Source : Agreste-RICA

Importance des subventions

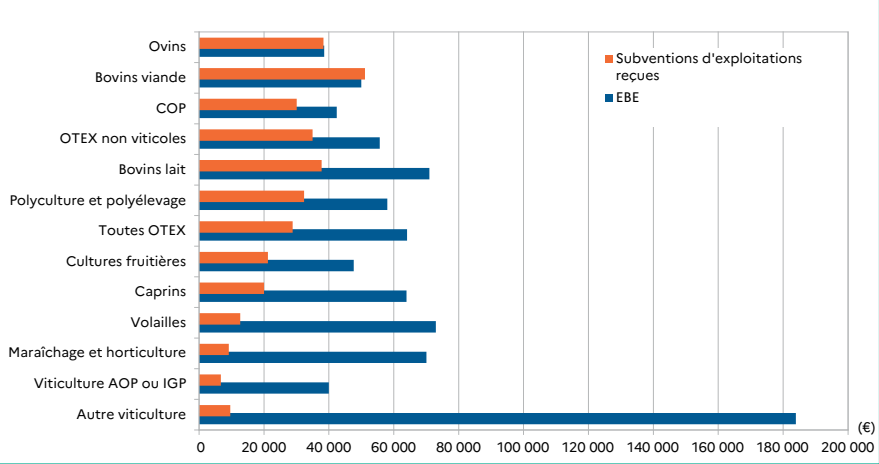
Les subventions contribuent à réduire les disparités de résultats entre exploitations. En 2019, les exploitations de Nouvelle-Aquitaine bénéficiaires reçoivent en moyenne 28 800 euros, ce qui représente 14 % du produit courant. Tous les éleveurs d’herbivores ont bénéficié de subventions. Sans subvention, 58 % des exploitations spécialisées en élevage bovin viande auraient un EBE négatif, 60 % des éleveurs d’ovins.

Tableau 1 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles bénéficiaires, en euros 2019

Orientation technico-économique	Bénéficiaires de subventions	Montant moyen en euros 2019	% avec EBE négatif si absence d’aide	% produits courants
Bovins viandes	100 %	51 131	58 %	38 %
Ovins	100 %	38 357	60 %	38 %
Caprins	100 %	20 027	4 %	10 %
Bovins lait	100 %	37 792	13 %	14 %
COP	100 %	30 092	33 %	20 %
Toutes OTEX	94 %	28 815	32 %	14 %
Autres viticulture	94 %	9 636	1 %	3 %
Volailles	88 %	12 696	1 %	4 %
Fruits	85 %	21 198	31 %	12 %
Maraîchage-Horticulture	68 %	9 173	17 %	4 %
Viticulture AOP ou IGP	76 %	6 720	30 %	4 %

Source : Agreste - RICA

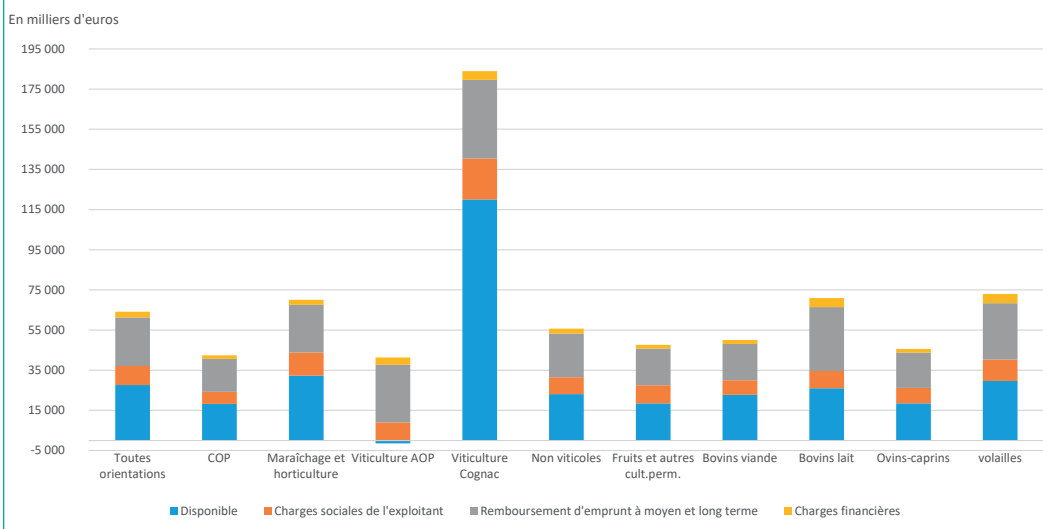
Figure 5 - Le poids des subventions dans l’EBE en 2019



Source : Agreste-RICA

Dans le RICA, les subventions d’exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. En d’autres termes, quels que soient les montants d’aides perçus au cours de l’exercice comptable 2019, seules les subventions reçues au titre de la campagne 2019 sont intégrées dans les données du RICA 2019

Figure 6 - Solde disponible par exploitation en 2019 par orientation productive



Source : Agreste-RICA

Diminution des ressources disponibles

Une fois les charges financières, les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant déduites de l'EBE, les exploitations peuvent dégager des

ressources disponibles. Ce solde disponible permet de rémunérer l'exploitant et de développer l'exploitation en investissant (autofinancement pouvant être complété par un éventuel recours à l'emprunt). Le solde disponible moyen est de 27 600 euros toutes

orientations confondues et de 23 100 euros pour les exploitations non viticoles. Tiré par les mauvais résultats de la viticulture, le solde disponible par actif non salarié chute de 33 % à 20 800 euros en 2019 contre 30 800 euros l'année précédente.

Qu'est-ce que le RICA ?

Le réseau d'information comptable agricole (Rica) est une enquête annuelle, harmonisée au niveau de l'Union européenne. Elle collecte des données comptables et technico-économiques détaillées d'un échantillon d'exploitations « moyennes et grandes », c'est-à-dire celles possédant une PBS supérieure ou égale à 25 000 €.

Les données collectées permettent notamment d'analyser la diversité des revenus et celle de leur formation, de dresser des diagnostics économiques et financiers et de simuler l'impact des politiques publiques. Cette enquête permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture européenne.

Les résultats de l'exercice 2019 reposent sur un échantillon de 1 121 exploitations pour la Nouvelle-Aquitaine, et 7 203 pour la France métropolitaine. Ils représentent respectivement 45 421 et 293 251 exploitations dites « moyennes ou grandes ». Les résultats sont diffusés si le nombre d'exploitations de l'échantillon RICA est supérieur à 20.

Pour en savoir plus :

Site AGRESTE : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Primeur_2020-7_Comptes_Rica-2.pdf

Site DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Essentiel-no-18-Resultats>



www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX 1
 Tél : 05 55 12 90 00
 Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN
 Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR
 Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET
 Rédactrice : Catherine HARDY
 Composition : Sriset
 Dépôt légal : À parution ISSN : 2644-9668 © Agreste 2021